

◆ RÉNOVATION URBAINE

La Métropole Rouen Normandie est engagée depuis 2017 dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Depuis, elle accompagne les communes sur son territoire dans les orientations et la conception des projets en partenariat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Une convention-cadre métropolitaine des neufs projets de renouvellement urbain a été signée le 18 octobre 2018, transversale aux conventions par quartier qui vont concerner :

- ◆ Trois quartiers d'intérêt national :
 - les Arts et les Fleurs-Feugrais à Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf
 - la Piscine à Petit-Quevilly
 - les Hauts de Rouen à Rouen
- ◆ 1 quartier régional d'intérêt national :
 - le Château Blanc à Saint-Etienne-du-Rouvray
- ◆ Six quartiers d'intérêt régional :
 - le Plateau à Canteleu
 - le Parc du Robec à Darnétal
 - le Centre-Ville à Elbeuf-sur-Seine
 - Grammont à Rouen
 - Saint Julien à Oissel

La signature des conventions par quartier donne le signal du démarrage de la phase opérationnelle du programme. D'importants travaux seront engagés d'ici à 2025 par la Métropole, les villes et les bailleurs sociaux, sur le patrimoine bâti, les équipements et les aménagements de la voirie et des espaces publics de ces quartiers.

A l'échelle des 9 quartiers, le NPNRU représente un montant d'investissement global de 431 millions d'euros. A côté de l'engagement de l'ANRU, dont les concours financiers s'élèvent à 191 millions d'euros, les communes mobilisent 60 millions d'euros, la Région 33 millions d'euros, le Département 31 millions d'euros et les bailleurs sociaux 25 millions d'euros. La Métropole Rouen Normandie investit pour sa part au total 56 millions d'euros.

◆ CONTRAT DE VILLE

Depuis 2014, le contrat de ville constitue le cadre unique de la mise en œuvre de la politique de la ville. Il a été signé le 5 octobre 2015 par 45 partenaires pour six ans et repose sur trois piliers :

- la cohésion sociale,
- le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- le développement économique et l'emploi.

Localement, le choix a été fait d'ajouter un quatrième pilier : la tranquillité publique.

Prolongation et révision des contrats de ville : initialement conclus pour une durée de six ans (2014-2020), les contrats de ville ont été prolongés jusqu'en 2022. La géographie prioritaire, elle, reste identique.

La Métropole Rouen Normandie a ainsi entamé une démarche partenariale de révision du contrat de ville, qui devrait aboutir à un protocole d'engagements renforcés et réciproques en fin d'année 2019. Cette révision du contrat de ville permettra d'intégrer les nouveaux engagements de l'État, de la Métropole Rouen Normandie, des communes, ainsi que de tous les signataires du contrat de ville.

◆ PROGRAMMATION ANNUELLE



La programmation annuelle concerne les communes, les établissements publics et les associations, autour des 4 piliers du Contrat de ville.

*Date limite de dépôt des dossiers à l'échelle métropolitaine :
13 janvier 2020.*

Les demandes de subvention sont centralisées sur le portail **Dauphin** du CGET (www.cget.gouv.fr/dossiers/subventions-de-politique-de-ville) et les financements sont établis par quartiers, proportionnellement au nombre d'habitants.

CONTACTS

Métropole Rouen Normandie
Direction Solidarité
Service Politiques sociales et territoriales
◆ Sophie Maire, 02 35 52 83 60,
sophie.maire@metropole-rouen-normandie.fr
◆ Clément Maïtia, 02 35 52 95 39,
clement.maitia@metropole-rouen-normandie.fr



POLITIQUE DE LA VILLE



Quartier Piscine, Le Petit-Quevilly

Métropole Rouen Normandie - octobre 2019

CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE



La politique de la ville est une politique de cohésion sociale et urbaine envers les quartiers et les populations les moins favorisées. Elle vise à améliorer les conditions de vie des habitants, et à réduire les inégalités avec le reste du territoire.

Éducation, emploi, santé... la politique de la ville mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques – les crédits politique de la ville – pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers.

La politique de la ville a fêté en 2018 ses 40 ans. De la création des Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) à celle des missions locales, de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) pour plus de mixité sociale, au lancement de la rénovation urbaine, la politique de la ville a déjà changé le visage d'un nombre important de quartiers.

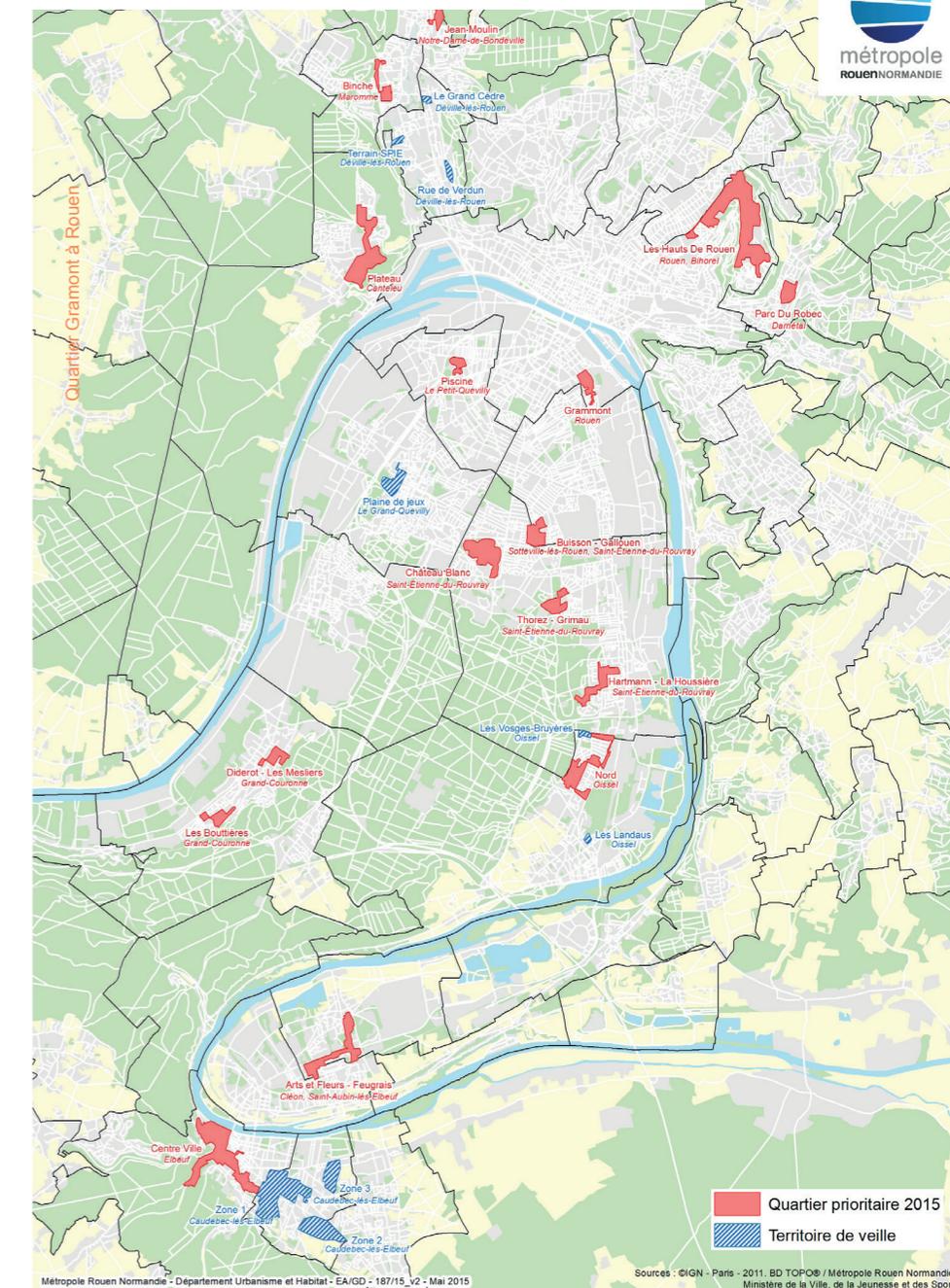
La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 - dite Lamy - a réformé de manière importante la politique de la ville.

Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est observé : le revenu des habitants.



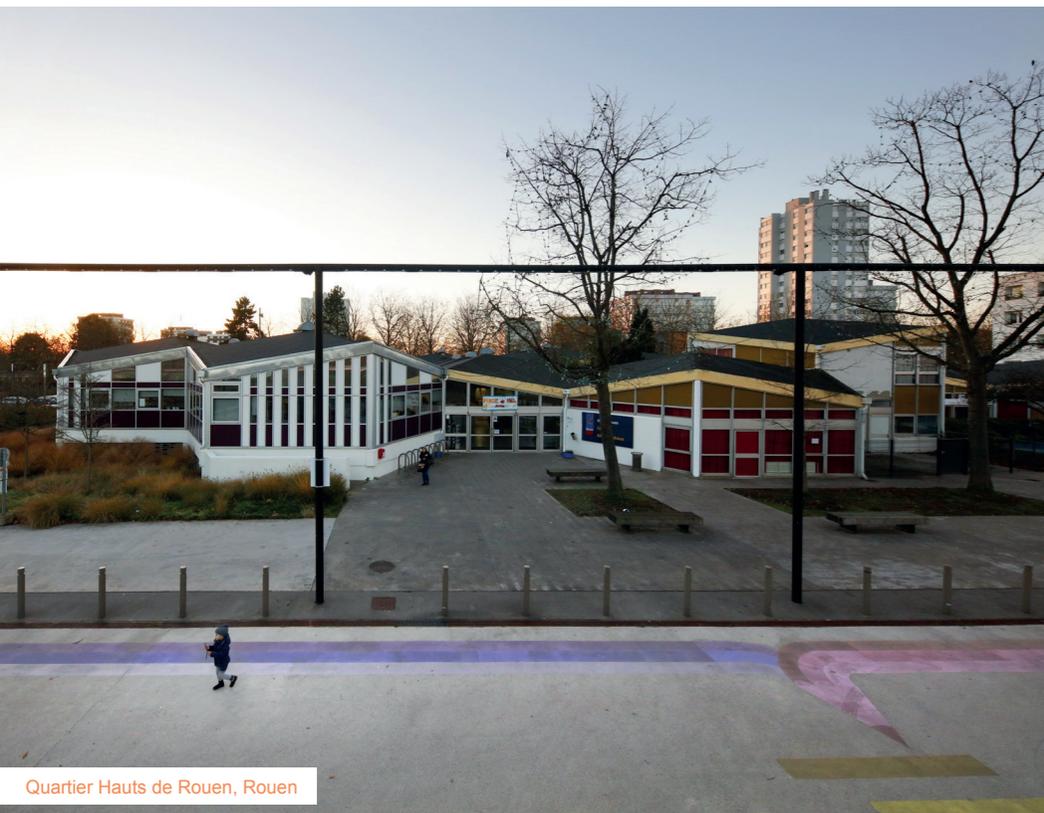
Quartier Centre-ville, Elbeuf-sur-Seine

Quartiers prioritaires du contrat de ville et territoires de veille



1 500 quartiers au niveau national sont concernés afin de concentrer les efforts. Sur le territoire de la Métropole, 16 quartiers répartis sur 14 communes ont été retenus, ce qui représente près de 50 000 habitants :

Commune	Nom du quartier	Population 2013	Revenu médian en euros 2013
CANTELEU	Plateau	5 089	9 866
CLÉON – SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF	Arts et Fleurs - Feugrais	2 749	8 856
DARNÉTAL	Parc du Robec	1 883	9 728
ELBEUF-SUR-SEINE	Centre-ville	6 573	10 180
GRAND-COURONNE	Bouttières	1 063	9 090
	Diderot - Mesliers	1 099	10 566
LE PETIT-QUEVILLY	Piscine	3 003	9 000
MAROMME	Binche	1 407	10 646
NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	Jean Moulin	1 247	9 678
OISSEL	Nord	1 880	10 514
ROUEN	Grammont	1 981	8 104
	Hauts de Rouen	10 314	6 804
SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY	Château Blanc	4 779	7 444
	Thorez - Grimau	1 140	10 290
	Hartmann - Houssière	1 333	11 006
SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN/ SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	Buisson - Gallouen	2 241	10 564
TOTAL		47 781	



Quartier Hauts de Rouen, Rouen

Métropole Rouen Normandie - Département Urbanisme et Habitat - EA/GD - 187/15 - v2 - Mai 2015
Sources : IGN - Paris - 2011. BD TOPO® / Métropole Rouen Normandie / Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports